REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 15 AVR. 2019
portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

– Monsieur Jean-Pascal Fayolle, chef du service des ressources humaines ;
– Madame Noémie Le Quellenec, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
– Monsieur Emmanuel Bouyer, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
– Monsieur Benoît Sermage, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
– Madame Isabelle Paysant, cheffe du bureau du pilotage du programme « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » ;
– Madame Angélique Pluta, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Madame Sophie Taristas, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Madame Danielle Salzère, cheffe du bureau de l'administration des personnels ;
– Madame Isabelle Sarthou, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
– Monsieur Sébastien Faugere, chef de la mission des affaires générales et ressources humaines au sein de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises.

b) Membres suppléants :

– Madame Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
– Monsieur Alain Schost, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures ;
– Monsieur Cédric Montesinos, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération ;
– Monsieur Damien Bailleul, chargé de mission d'appui réglementaire au bureau de gestion des personnels contractuels ;
– Madame Anne Hugues, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;

– Madame Fabienne André, adjointe au chef de la mission des affaires générales de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;
– Monsieur Benjamin Genton, sous-directeur du pilotage des ressources et actions transversales ;
– Monsieur Frédéric Stainer, chef de la mission des affaires générales de la direction générale de l'alimentation ;
– Monsieur Pascal Cossard, adjoint à la cheffe du bureau de l'administration des personnels ;
– Madame Laure Galice, coordinatrice d'administration générale à la mission d'appui au pilotage et des affaires transversales à la direction générale de l'enseignement et de la recherche.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Collège de la catégorie A

Titulaires

- Madame Pascale Homolle-Lotteau (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Nadia Ihadadène (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Christine Fontaine (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Jacques Moinard (CFDT) ;
- Monsieur Jean-Yves Thérin (FSU CGT).

Suppléants

- Madame Muriel Mahé (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Pascale Ilinca (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Agnès Giraud (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Eric Garbéroglio (CFDT) ;
- Monsieur Patrick Joffroy (FSU CGT).

2) Collège des catégories B et C

Titulaires

- Madame Noémie Autef (FO) ;
- Monsieur David Desjardins (FO) ;
- Monsieur Thierry Cathala (CFDT) ;
- Madame Valentine Caballol (FSU CGT) ;
- Monsieur Youssef Heddaji (FSU CGT).

Suppléants

- Monsieur Aboubakar Moumouni Jeanjean (FO) ;
- Madame Anne-Sophie Kurzydlo (FO);
- Madame Estelle Herbach (CFDT) ;
- Madame Sarah Banié (FSU CGT) ;
- Madame Christine Delcolle (FSU CGT).

Article 2

L'arrêté du 12 novembre 2018 désignant les représentants de l'administration et les représentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 15 AVR. 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

La sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC